

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Caisse Desjardins Ontario Credit Union Inc.

16 avril 2024, 18 h 30



L'assemblée générale annuelle se tiendra en mode **hybride**, c'est-à-dire que les sociétaires pourront y **participer en présentiel à Sudbury ou de manière virtuelle** pour voter séance tenante sur certains sujets alors que tous les sociétaires seront appelés à voter pour élire des membres du conseil d'administration lors d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) jours suivant la tenue de l'assemblée.

Pour participer à votre assemblée générale annuelle, vous pouvez :

Vous rendre en personne :

Collège Boréal

Salle Trisac

21, boulevard Lasalle

Sudbury

ou

Assister virtuellement à l'adresse suivante : www.desjardins.com/ontario (section *Assemblée générale*)

En tant que sociétaire, vous pourrez pendant l'assemblée :

- Prendre connaissance du rapport annuel pour l'année financière terminée au 31 décembre 2023 et des rapports de l'auditeur, du comité d'audit et de déontologie, ainsi que les autres renseignements sur la situation financière de la Caisse
- Adopter des modifications aux *Règlements administratifs* de la Caisse
- Déterminer la somme à affecter au Fonds d'aide au développement du milieu
- Délibérer sur toute autre question relevant de l'assemblée générale annuelle
- Poser vos questions au conseil d'administration et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour

Dans les 4 jours qui suivront la diffusion de l'assemblée, vous pourrez:

- Voter pour élire des membres du conseil d'administration

Modification aux *Règlements administratifs* de la Caisse

- Abolition d'un poste d'administrateur pour la région de l'Est de l'Ontario
- Abolition d'un poste d'administrateur pour la région de Sudbury – Nord de l'Ontario.
- Réduction du nombre de postes d'administrateurs à 15.
- Modification au texte de calcul de la ristourne afin d'harmoniser avec la Loi de 2020 sur les Caisses populaires et credit unions.
- Ajout pour les candidats à un poste d'administrateur de se soumettre à une enquête de crédit et de sécurité.





Élection au conseil d'administration

6 postes* sont à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse, soit :

- 1 poste pour la région d'Ottawa : comprend le territoire de la ville d'Ottawa et celui des comtés de Lanark et de Renfrew ainsi qu'une partie du comté de Prescott et Russell
- 3 postes pour la région de l'Est de l'Ontario : comprend le territoire d'une partie du comté de Prescott et Russell ainsi que les comtés de Stormont, Dundas et Glengarry, de Leeds et Grenville et de Frontenac
- 1 poste pour la région de Sudbury et du Nord de l'Ontario : comprend le territoire situé entre la frontière sud des districts de Nipissing et de Parry Sound, la frontière du Québec et la frontière du Manitoba
- 1 poste pour la région de Toronto-Sud-Ouest : comprend le territoire entre la limite est du comté de Lennox et Addington, la frontière des États-Unis au sud et la limite nord des districts de Muskoka, de Haliburton et de Hastings

Veuillez noter que la période de mise en candidature s'est terminée le **14 février 2024 à 15 h.**

Personnes candidates à un poste au conseil d'administration

Ottawa (1 poste) Votation en différé	Est ontarien (3 postes) Élu par acclamation	Sudbury et Nord de l'Ontario (1 poste)	Toronto-Sud-Ouest (1 poste) Élu par acclamation
Baker, Jean-Marc	Charlebois, Sylvain		Pépin, Philippe
Barry, Nene Salimatou			
Hocine, Abderrahmane			
Nolin-Simard, Martine			
Nzindukiyima, Augustin			
Panneton, Denis			

Pour en savoir plus sur les personnes candidates, vous pouvez consulter le document de présentation sur le site internet suivant: www.desjardins.com/ontario (section **Assemblée générale**) ou sur demande auprès de la Caisse.

En vue de faciliter votre participation à ce rendez-vous annuel, nous déposerons sur le site internet de la Caisse, dans la section « assemblée générale et résultats financiers », un aide-mémoire sur les règles de procédure applicables lors de l'assemblée, le projet de procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023 ainsi que le rapport annuel 2023.

Tous les sociétaires de la Caisse sont convoqués à cette assemblée.

Signé le 22 mars 2024

Sylvain Charlebois, secrétaire

* Le nombre de postes à pourvoir par région pourrait être différent si une modification aux Règlements administratifs était adoptée par les membres lors de la tenue de l'assemblée générale.